



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

N/Réf : ICPE/FL/Avis201210

Objet : Autorisation environnementale
IC – élevage de volailles
Commune des Herbiers

La Directrice de l'INAO
à
Préfecture de Vendée
Direction des relations avec les collectivités
Territoriales et des affaires juridiques
Pôle environnement
Section Installation classées (ICPE)

Angers, le 10 décembre 2020

Par courrier en date du 23 novembre 2020, vous avez bien voulu faire parvenir à l'INAO, pour examen et avis, un dossier de demande présenté par l'EARL PAPIN Pierre concernant un élevage de 50 000 emplacements volailles (poulets et coquelets) situé sur la commune des Herbiers.

La commune des Herbiers fait partie de l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Beurre Charentes-Poitou" et des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Agneau du Poitou-Charentes", "Bœuf de Vendée", "Bœuf du Maine", "Jambon de Vendée", "Porc de Vendée", "Volailles de Challans", "Volailles de Vendée", "Mogette de Vendée", "Brioche Vendéenne" et "Gâche Vendéenne".

Aussi, après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet.

Pour la Directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr